

Le programme Habiter Mieux



une aide de l'état pour un logement économe et écologique

Vous êtes un propriétaire occupant d'un logement dans lequel vous avez une sensation de froid en hiver et de chaud en été, Vous êtes amené à limiter votre consommation de chauffage ou vous avez des difficultés à chauffer votre logement à 19°C, Vous avez recours à un chauffage d'appoint alors que vous disposez d'un chauffage central dans votre logement...

Vous pouvez bénéficier du programme HABITER MIEUX que l'Etat a créé.

Il vous suffit de renseigner et signer cette fiche et de la transmettre à votre contact local Anah. Ses coordonnées sont disponibles sur le site anah.fr. A sa réception, vous serez contacté pour examiner avec vous les travaux d'économie d'énergie envisageables dans votre logement et les financements publics et privés mobilisables pour réaliser vos travaux.

HABITER MIEUX est une aide financière de l'Anah et de l'Etat pour vous permettre de réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique d'au moins 25% de votre logement (pour bien vous chauffer et/ou diminuer vos factures d'énergie). Selon vos revenus c'est une prime forfaitaire de 1 600 € ou 2000 € versée en complément des aides aux travaux l'Anah. Le détail de ces aides est disponible sur le site www.anah.fr. D'autres aides financières peuvent être mobilisées en fonction des partenariats locaux (collectivités locales, caisses de retraite, organismes sociaux, prêt sans intérêt…).

HABITER MIEUX, c'est un accompagnement personnalisé réalisé par un organisme compétent. Une personne se déplace chez vous pour :

*** *** ***

- · réaliser un diagnostic global et thermique de votre logement,
- · élaborer avec vous votre projet de travaux,
- aider au montage du dossier de financement et à la recherche d'entreprises,
- · suivre le bon déroulement de vos travaux.

Vous êtes susceptible de bénéficier du programme Habiter Mieux si vous cochez toutes les cases suivantes : • Non recours à un PTZ accession à la propriété au cours des 5 • Propriétaire occupant dernières années • Logement achevé depuis plus de 15 ans (pour mémoire en 2013, logement achevé avant 1998) • Ressources inférieures ou égales aux plafonds de ressources disponibles sur le site www.anah.fr NB: Une fois la subvention accordée par l'Anah, vous devez vous engager à habiter votre logement pendant 6 ans. Je soussigné (nom et prénom) administratives pour bénéficier des aides du programme Habiter Mieux et donne mon accord pour l'intervention d'un organisme agréé dans le cadre du programme Habiter Mieux afin d'élaborer un plan de travaux sur la base d'un diagnostic de mon logement. Cette visite ne m'engage pas à réaliser des travaux dans mon logement. Quand souhaitez-vous être contacté ? Jour :Tranche horaire (matin/après-midi):



FICHE L'AUTO-REPERAGE

Propriétaire occupant intéressé par des travaux d'économie d'énergie Même si vous ne pouvez pas répondre à toutes les questions, vous pouvez renvoyer l'auto-repérage!

| Nom/prénom : |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ☎// |
| Composition du ménage : nombre d'adultes : nombre d'enfants : |
| • Parmi les personnes composant le ménage, y a-t-il une personne à la retraite ? |
| non oui (précisez le régime d'affiliation) |
| • Etes-vous ? Ressortissant MSA Allocataire CAF Aucun des deux |
| Selon votre statut, des aides financières d'organismes publics pour réaliser des travaux d'amélioration de votre logement sont susceptibles d'être mobilisées. |
| • Quel est votre revenu fiscal de référence N-2 ? € cf. ligne 25 de l'avis d'imposition de 2013 lorsqu'on est en 2015 |
| Selon vos ressources, le taux de subvention de l'Anah sera de 35 % ou 50 % du montant total HT des travaux. |
| Pouvez-vous donner une estimation du montant de vos dépenses d'énergie ? |
| - chauffage : € ☐ annuel ☐ mensuel |
| - électricité : |
| • Avez-vous eu recours à des aides sociales pour payer vos factures d'énergie ? |
| • Avez-vous un prêt en cours (immobilier, consommation) ? |
| → Si oui, quel est le montant total de vos mensualités ? Ces informations sont utiles pour l'élaboration de votre plan de financement des travaux que vous pourriez réaliser. |
| Ces informations sont utiles pour l'élaboration de votre plan de financement des travaux que vous pourriez réaliser. |
| Caractéristiques du logement |
| Quelle est la date de construction de votre logement ? |
| Avant 1948 entre 1948 à 1975 après 1975 |
| La première réglementation thermique imposant une performance énergétique minimale des constructions neuves date de 1975 et est consécutive au premier choc pétrolier (les constructions d'avant 1975 ont une mauvaise performance énergétique). |
| • Est-ce une maison individuelle 🔲 de plain pied 🔲 avec des étages ? |
| Combien avez-vous de pièces dans votre logement ? |
| Quelle est la surface approximative de votre logement ?m² |
| • Etes-vous propriétaire |
| 1. Toit – murs – menuiseries |
| • La toiture est-elle en bon état ? |
| Vos combles sont-ils |
| Vos combles ont-ils déjà fait l'objet de travaux d'isolation ? |
| ☐ oui → En quelle année ? |
| _ non |
| |

** Un logement perd de la chaleur plus facilement vers le haut, car la chaleur monte. La priorité est donc l'isolation de la toiture ou des combles. De tels travaux permettent un gain énergétique d'au moins 25%.

| Les murs et les plafonds sont-ils en bon état ? oui non | ESTISSEN | 3 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Observez-vous des moisissures sur les parois (murs, plefonds) ? | nationale Anah | |
| Vos murs ont-lis déjà fait l'objet de travaux d'isolation ? | • Les murs et les plafonds sont-ils en bon état ? | R |
| Ouel procédé? | Observez-vous des moisissures sur les parois (murs, plafonds) ? oui non | |
| Quelle est l'épaisseur d'isolant? | Vos murs ont-ils déjà fait l'objet de travaux d'isolation ? oui non | |
| Protection to the first solution les murs représentent en moyenne 25% des portes thorniques d'une maison. L'isolation la plus performante se fait par l'extérieur car olle permet de recouvrir entiferement la maison : l'isolation des murs permet de se protéger contre le froid en hiver et le chaud en eté. Il est à noter qu'un isolant très ancien se tasse et perd ses performances. **Quel est l'état global de vos menuiseries (passage d'air, étanchéité, difficulté de fonctionnement) ? Très bon Bon Begrade Très dégrade | → Quel procédé ? ☐ isolation par l'intérieur ☐ isolation par l'extérieur | |
| Combien avez-vous de fenêtres of energie en contre la froid en hive et le chauffage entre la set a noter qu'un isolant fies ancien se tasse et perd ses performances. **Quel est l'état global de vos menuiseries (passage d'air, étanchéité, difficulté de fonctionnement) ? Très bon Bon Dégradé Très dégradé **Combien avez-vous de fenêtres ? **Sont-elles en simple ou double vitrage ? **Nos fenêtres sont-elles en bois PVC aluminium autre : | → Si oui, en quelle année ? | |
| Très bon Bon Dégradé Très dégradé Combien avez-vous de fenêtres ? | performante se fait par l'exterieur car elle permet de recouvrir entierement la maison ; i isolation des murs permet de se proteger | |
| Combien avez-vous de fenêtres ? | • Quel est l'état global de vos menuiseries (passage d'air, étanchéité, difficulté de fonctionnement) ? | |
| Sont-elles en simple ou double vitrage? Vos fenêtres sont-elles en bois PVC aluminium autre: | Très bon Bon Dégradé Très dégradé | |
| Vos fenêtres sont-elles en | Combien avez-vous de fenêtres ? | |
| Les parois vitrées sont aussi à prendre en compte, notamment forsqu'elles présentent un jour ou un défaut d'étanchéité à l'air. Les doubles vitrages à isolation renforcée (gaz argon) sont essentiels pour limiter les déperditions en energie. Le remplacement des fenêtres améliore la performance énergétique du logement mais dans des proportions moindres que l'Isolation du toit et des murs. 2. Chauffage – énergie Avez-vous un chauffage central ? | • Sont-elles en simple ou double vitrage ? | |
| remplacement des fenètres améliore la performance ènergétique du logement mais dans des proportions moindres que l'isolation du toit et des murs. 2. Chauffage - énergie • Avez-vous un chauffage central ? | Vos fenêtres sont-elles en bois PVC aluminium autre : ne sait pas ? | |
| Avez-vous un chauffage central? oui | rair. Les doubles vitrages à isolation renforcée (gaz argon) sont essentiels pour limiter les déperditions en energie. Le remplacement des fenêtres améliore la performance énergétique du logement mais dans des proportions moindres que | |
| - Quel type d'énergie utilisez-vous? électricité gaz fioul bois autre : | 2. Chauffage – énergie | |
| - Votre chaudière date-elle d'avant 1988 ? | Avez-vous un chauffage central ? | |
| Si oui, - Avez-vous un contrat d'entretien pour votre chaudière? | - Quel type d'énergie utilisez-vous? | |
| - Avez-vous un thermostat d'ambiance programmable pour moduler la température ? oui non Produit-elle de l'eau chaude sanitaire ? oui non - Si vous habitez en logement collectif, avez-vous un chauffage individuel ou collectif Le chauffage représente la part la plus importante de la facture d'énergie. Un système de chauffage central avec des radiateurs à eau permet une bonne répartition de la chaleur. Remplacer une « vieille » chaudière par une chaudière basse température ou à condensation peut permettre de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 25%. De plus, un entretien régulier du système de chauffage permet également de réaliser des économies d'énergie. - Avez-vous un ou des chauffages d'appoint ? oui non - est-ce ? un poêle bois poêle à pétrole poêle mazout Si oui, poêle gaz électrique autre : | - Votre chaudière date-elle d'avant 1988 ? | |
| - Avez-vous un thermostat d'ambiance programmable pour moduler la température ? oui non Produit-elle de l'eau chaude sanitaire ? oui non - Si vous habitez en logement collectif, avez-vous un chauffage individuel ou collectif Le chauffage représente la part la plus importante de la facture d'énergie. Un système de chauffage central avec des radiateurs à eau permet une bonne répartition de la chaleur. Remplacer une « vieille » chaudière par une chaudière basse température ou à condensation peut permettre de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 25%. De plus, un entretien régulier du système de chauffage permet également de réaliser des économies d'énergie. - Avez-vous un ou des chauffages d'appoint ? oui non - est-ce ? un poêle bois poêle à pétrole poêle mazout Si oui, poêle gaz électrique autre : | - Avez-vous un contrat d'entretien pour votre chaudière ? Oui Onon | |
| - Produit-elle de l'eau chaude sanitaire ? | or out, | |
| - Si vous habitez en logement collectif, avez-vous un chauffage individuel ou collectif Le chauffage représente la part la plus importante de la facture d'énergie. Un système de chauffage central avec des radiateurs à eau permet une bonne répartition de la chaleur. Remplacer une « vieille » chaudière par une chaudière basse température ou à condensation peut permettre de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 25%. De plus, un entretien régulier du système de chauffage permet également de réaliser des économies d'énergie. - Avez-vous un ou des chauffages d'appoint? oui non - est-ce ? un poêle bois poêle à pétrole poêle mazout - Dans combien de pièces, y a-t-il un chauffage d'appoint? - Dans combien de pièces, y a-t-il un chauffage d'appoint? - Dans combien de pièces, y a-t-il un chauffage d'appoint qui peuvent émettre des gaz toxiques ou provoquer des incendies. - A quelle température votre logement est-il chauffé? oui non - A quelle température votre logement est-il chauffées ? oui non - Avez-vous une sensation de froid dans le logement en hiver ? oui non - Fait-il trop chaud en été dans votre logement ? oui non - Fait-il trop chaud en été dans votre logement ? oui non | | |
| Le chauffage représente la part la plus importante de la facture d'énergie. Un système de chauffage central avec des radiateurs à eau permet une bonne répartition de la chaleur. Remplacer une « vieille » chaudière par une chaudière basse température ou à condensation peut permettre de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 25%. De plus, un entretien régulier du système de chauffage permet également de réaliser des économies d'énergie. • Avez-vous un ou des chauffages d'appoint? oui non - est-ce? un poêle bois poêle à pétrole poêle mazout - Dans combien de pièces, y a-t-il un chauffage d'appoint? - Dans combien de pièces, y a-t-il un chauffage d'appoint? - Dans combien de pièces, y a-t-il un chauffage d'appoint? - A quelle température votre logement est-il chauffé? Consomme souvent une énergie plus coûteuse qu'un chauffage central. Il faut être prudent avec les chauffages d'appoint qui peuvent émettre des gaz toxiques ou provoquer des incendies. • A quelle température votre logement est-il chauffé? oui non • Avez-vous une sensation de froid dans le logement en hiver? oui non • Fait-il trop chaud en été dans votre logement? oui non oui ou | | |
| Si oui, - est-ce? un poêle bois poêle à pétrole autre : | Le chauffage représente la part la plus importante de la facture d'énergie. Un système de chauffage central avec des radiateurs à eau permet une bonne répartition de la chaleur. Remplacer une « vieille » chaudière par une chaudière basse température ou à condensation peut permettre de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 25%. De plus, un entretien | |
| Si oui, poêle gaz | • Avez-vous un ou des chauffages d'appoint ? | |
| - Dans combien de pièces, y a-t-il un chauffage d'appoint ? | - est-ce ? 🔲 un poêle bois 🔲 poêle à pétrole 🔲 poêle mazout | |
| Le chauffage d'appoint a une utilisation locale et limitée. Il consomme souvent une énergie plus coûteuse qu'un chauffage central. Il faut être prudent avec les chauffages d'appoint qui peuvent émettre des gaz toxiques ou provoquer des incendies. • A quelle température votre logement est-il chauffé?°C | Si oui, poêle gaz | |
| A quelle température votre logement est-il chauffé?°C □ ne sait pas □ absence de chauffage → Si oui, toutes les pièces sont-elles correctement chauffées ? □ oui □ non Avez-vous une sensation de froid dans le logement en hiver ? □ oui □ non Fait-il trop chaud en été dans votre logement ? □ oui □ non *Une température de 19°C dans les pièces est suffisante en journée. Chaque degré en plus, c'est une augmentation | - Dans combien de pièces, y a-t-il un chauffage d'appoint ? | |
| → Si oui, toutes les pièces sont-elles correctement chauffées ? | Le chauffage d'appoint a une utilisation locale et limitée. Il consomme souvent une énergie plus coûteuse qu'un chauffage central. Il faut être prudent avec les chauffages d'appoint qui peuvent émettre des gaz toxiques ou provoquer des incendies. | |
| Avez-vous une sensation de froid dans le logement en hiver? | • A quelle température votre logement est-il chauffé?°C | |
| • Fait-il trop chaud en été dans votre logement ? | → Si oui, toutes les pièces sont-elles correctement chauffées ? □ oui □ non | |
| Une température de 19°C dans les pièces est suffisante en journée. Chaque degré en plus, c'est une augmentation | • Avez-vous une sensation de froid dans le logement en hiver ? | |
| Une température de 19°C dans les pièces est suffisante en journée. Chaque degré en plus, c'est une augmentation | • Fait-il trop chaud en été dans votre logement ? | |
| NE 1% NE ISTRITICE NE CHALITTANE EN MOVENNE | Une température de 19°C dans les pièces est suffisante en journée. Chaque degré en plus, c'est une augmentation de 7% de la facture de chauffage en moyenne. | |





3. Aération - ventilation

| • Votre logement est-il équipé d'une ventilation naturelle (ventilation, grille d'aération) ? — oui — non |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| • Votre logement est-il équipé d'une ventilation mécanique (VMC) ? |
| • Existe-t-il une possibilité d'aération dans les sanitaires? oui non (ventilation, grille d'aération ou fenêtre s'ouvrant sur l'extérieur) |
| • Existe-t-il une possibilité d'aération dans votre cuisine ? oui non (ventilation, grille d'aération) |
| • Les bouches d'aération sont-elles calfeutrées ? oui non |
| La ventilation peut être naturelle ou mécaniquement contrôlée (VMC). L'absence de ventilation du logement peut provoquer un effet « cocotte-minute », avec un air vicié et humide engendrant des conséquences sur votre santé et dans votre habitat (moisissures, décollement de papiers peints). Une mauvaise ventilation risque également d'entraîner une surconsommation du chauffage. |
| 4. Projet de travaux |
| • Souhaiteriez-vous faire des travaux de rénovation de votre logement ? |
| Adaptation au vieillissement ou au handicap : aménagements intérieurs (salle de bain, barres d'appui) accessibilité (murs, portes) autre : Economie d'énergie : isolation des combles changement de chaudière |
| ☐ isolation des murs ☐ autre : |
| L'Anah peut financer d'autres travaux d'amélioration de l'habitat que ceux relatifs aux économies d'énergie, tels que des ravaux pour l'autonomie de la personne ou des travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat. |
| • A quelle échéance ? |
| • Quel est votre budget approximatif ? |
| • Avez-vous déjà entrepris des démarches (recherche de devis) ? |
| • Avez-vous déjà commencé les travaux ? |
| → Si non, pour quelles raisons n'envisagez-vous pas de faire des travaux,? |
| Raisons financières Pas intéressé par des travaux Déménagement ou vente en cours Autre : |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |